

Réf: Dossier 334961

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KERAN CARMEL GROUP » en abrégé « KCG »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE BESSIKOI NOUVEAU
CHU CITE HARMONIE NON LOIN DE L'ECOLE PRIMAIRE ,
Lot 4807, Ilot 423

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 16/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KERAN CARMEL GROUP » en
abrégé « KCG »

Objet : IMMOBILIER,
APPORTEUR D'AFFAIRES,
ESTHETIQUE,
SPA,
COMMERCE GENERAL,
RESTAURATION,
CAVE,
IMPORT-EXPORT,
DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE BESSIKOI NOUVEAU CHU CITE HARMONIE NON LOIN DE L'ECOLE PRIMAIRE , Lot 4807, Ilot 423

Dirigeant(s) M NIAMKE AMON CARMEL REBECCA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07009 du 22/08/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49867/GTCA/RC/2024 du 22/08/2024

